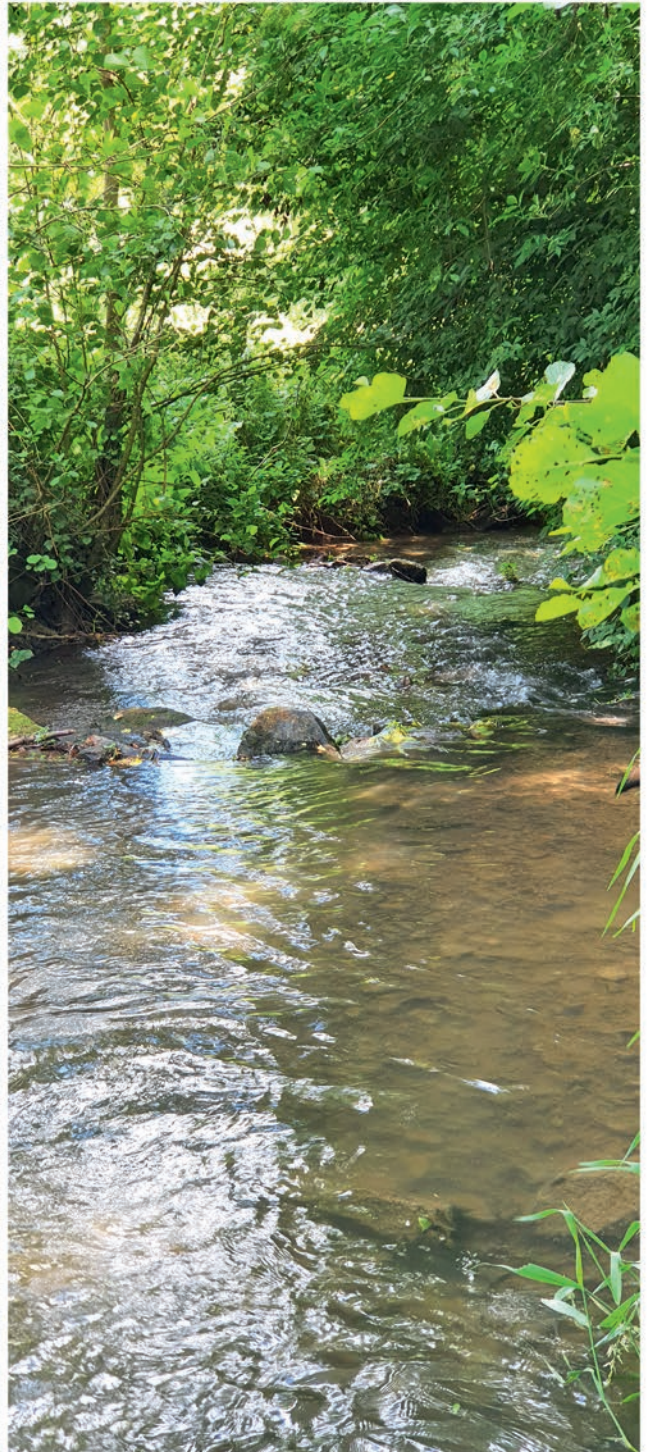


Bulletin Communal

_ AVENAY 2023_2024



Connectez-vous sur : <http://avenay.jimdo.com/>

Le mot du Maire

CHÈRES AVENAYENNES, CHERS AVENAYENS,

L'année 2024 commence et c'est l'occasion de vous présenter, au nom du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux.

Que retenir de 2023 ?

Le recensement de la population a établi que notre population est de 576 habitants contre 559 personnes recensées en 2020. Ce fut aussi l'année où nous déplorons malheureusement un nouvel accident routier mortel au carrefour de la RD 36 et de la RD 89. A ce sujet, les maires de Vieux, d'Esquay Notre Dame et d'Avenay avons alerté nos conseillers départementaux, par courrier sur la dangerosité de ce carrefour et avons sollicité un rendez-vous auprès d'eux, resté sans réponse actuellement.

La station d'épuration de Vieux-Avenay a été déclarée non conforme par les services étatiques. Mme le Maire de Vieux et moi-même avons contacté la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, compétente en matière d'assainissement. Suite à cet entretien, la communauté de communes nous a informées que des travaux de remise aux normes seront effectués en 2024. Cette mise en conformité permettra d'autoriser les nouveaux projets d'urbanisme, bloqués actuellement et de résoudre les graves problèmes rencontrés par l'un de nos agriculteurs.

Que prévoir pour 2024 ?

Il nous faut donc réfléchir à l'élaboration d'un document d'urbanisme afin de ne pas pénaliser la commune dans les années futures, en matière de droit à construire. En ce qui concerne la voirie et la sécurité routière, la réfection d'une partie de la RD 36 (due à un effacement de chaussée) est aussi un sujet à étudier avec l'Agence Routière Départementale.

Des travaux sur une partie de la toiture de l'église seront réalisés. Nous allons solliciter l'aide financière du Département et de l'Etat. Le conseil municipal devra également se prononcer sur le devenir du logement de l'école (vente ? travaux et location ?).

Bien évidemment, ces travaux ne pourront être entrepris qu'après avoir établi et voté le budget 2024, en tenant compte du fait que les dotations étatiques stagnent depuis plusieurs années, alors que les coûts de fonctionnement ne cessent d'augmenter. Pour atténuer nos charges financières, nous avons vendu un terrain non constructible et non exploité pour la somme de 15 000 €. Nous avons aussi négocié avec le SDEC Energie, l'installation gratuite d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la place de l'église.

Je tiens à remercier vivement le conseil municipal, toutes les associations qui s'investissent pour animer la commune, les employés communaux pour leur travail au quotidien, leur disponibilité qui font honneur au service public.

TOUS NOS VŒUX LES PLUS CHALEUREUX POUR UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2024.

La Maire, Françoise Paris

Sommaire

Le mot du maire	2
Vie institutionnelle	4-6
Les finances	7-8
Actions communales et vie économique	9-11
Environnement	12-15
Ecole et associations	16-29
Guide pratique	30-33

 **Mairie Avenay**
Rue de la Mairie - 14210 AVENAY

 **09.61.37.37.04**

 **mairie@avenay.fr**

 **www.avenay.jimdo.com**

Directrice de Publication : Françoise PARIS
Rédactrice : Françoise PARIS, Christine HOULLEGATTE, Isabelle REVELLE
Déléguées : Amélie DAIREAUX, Charlène JAMES
Impression : MAILTECH, Saint André sur Orne

Vie Institutionnelle

La Maire et les Adjoints



Françoise PARIS



Vanessa LAPORTE

En charge de :

Affaires scolaires,
Cantine,
Garderie périscolaire

Communauté de communes
Vallée de l'Orne et de l'Odon



Thierry HARDY

En charge de :

Cadre de vie,
Environnement,
Urbanisme, F
leurissement

Syndicat de transport scolaire
d'Evrecy



Joël REIGNER

En charge de :

Patrimoine,
Voirie

Les Conseillers municipaux



Amélie
DAIREAUX

Communication



Mélanie
PUPIN

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie



Fabienne
POULAIN

Patrimoine
Voirie



Christine
HOULLEGATTE

Communication



Charlène
GIMENEZ

Affaires scolaires
Cantine
Garderie périscolaire

Communication



Sylvain
VIEUBLED

Affaires scolaires
Cantine
Garderie périscolaire



Christian
FLEURY

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie



Jean-Louis
LECHEVALIER

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement



Denis
PUPIN

Cadre de vie
Environnement
Urbanisme
Fleurissement

Patrimoine
Voirie

Commissions communales

Commissions	Maire ou Adjoint Délégué Responsable	Membres du Conseil Municipal
Affaires scolaires Cantine scolaire Garderie périscolaire	Vanessa LAPORTE	Charlène GIMENEZ, Sylvain VIEUBLED
Cadre de vie Fleurissement Environnement Urbanisme	Thierry HARDY	Mélanie PUPIN, Denis PUPIN, Christian FLEURY, Jean-Louis LECHEVALIER,
Patrimoine Voirie	Joël REIGNER	Mélanie PUPIN, Christian FLEURY, Denis PUPIN, Fabienne POULAIN
Communication	Françoise PARIS	Christine HOULLEGATTE, Charlène GIMENEZ, Amélie DAIREAUX,

Délégués des organismes communaux

Organismes	Membres du Conseil Municipal
Conseillers communautaires (C.de C. Evrecy Orne Odon)	Françoise PARIS, Vanessa LAPORTE
SDEC	Françoise PARIS
Syndicat du transport scolaires d'Evrecy	Thierry HARDY, Christian FLEURY

Vie Institutionnelle

Le personnel communal



Mme Guylaine DESCLOS
Adjoint Technique Territorial

Assure le service de la Cantine, de la Garderie et une partie de l'entretien des locaux.



Mme Élodie LETELLIER
Adjoint Technique Territorial

Assure le service de la Cantine, de la Garderie et une partie de l'entretien des locaux.



Mme Françoise PALLIX
Adjoint Technique Territorial

Assure des missions auprès des Enseignants et l'entretien des bâtiments communaux.

Merci à eux pour leur dévouement et leur professionnalisme



M. Jason GAUMONT
Adjoint Technique entre agent et territorial

Assure l'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la voirie.



Mme Isabelle REVELLE
Rédacteur Territorial

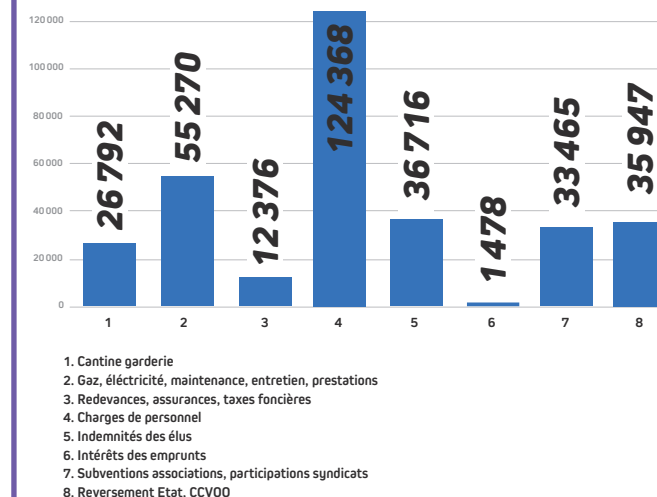
Assure les fonctions de Secrétaire de Mairie.

Les finances

Budget Communal 2023

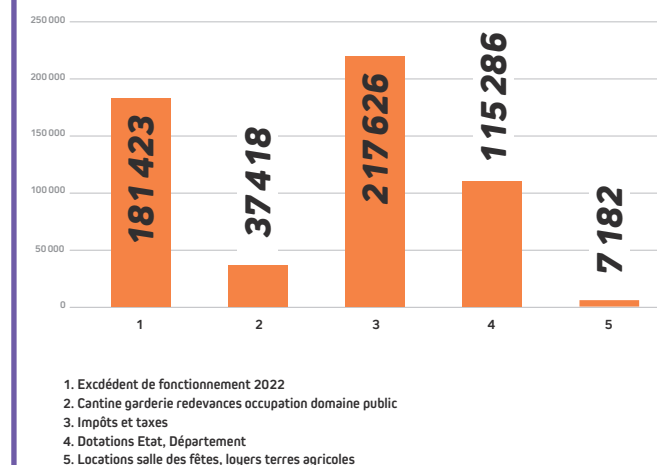
Dépenses fonctionnement

326 412 €



Recettes fonctionnement

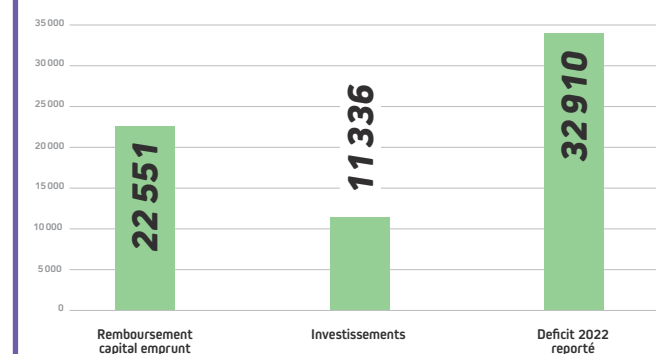
558 935 €



La section présente un excédent de 232 523 € qui sera reporté sur le budget 2024.

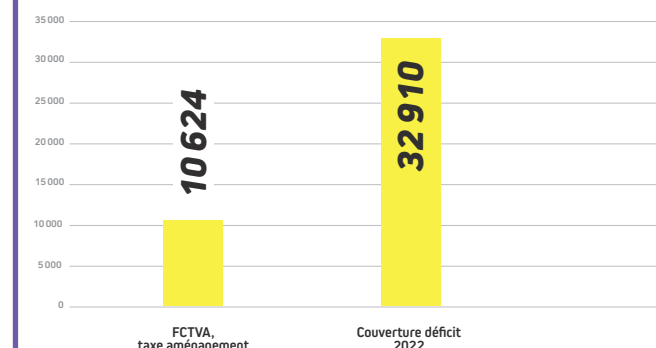
Dépenses investissement

66 797 €



Recettes investissement

45 354 €



La section présente un déficit de 22 263 € qui sera reporté sur le budget 2024.

Grille tarifaire

actuelle

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES :

Votés par délibération du conseil municipal en date du 31/01/2023

Particuliers :

- Commune : 250 € le week end
- Hors commune : 400 € le week end

Associations communales :

- 100 € le week end
- Gratuité 1 fois par an le week end
- 60 € uniquement la soirée (du vendredi 18h au samedi 12h ou du samedi 18h au dimanche 12 h)

Associations hors commune :

- Aucune gratuité
- 200 € le week end

→ Heure de ménage : 30 €

→ Caution : 800 €

Pour toute autre demande, s'adresser à la mairie. Le tarif appliqué sera de 60 €.

TARIFS GARDERIE, CANTINE AU 1^{er} MARS 2023 :

- Repas enfant : 4,30 €
- Repas non commandé dans les délais : 8 €
- Garderie du matin : 0,55 € les 20 minutes (7H30 à 8H50)
- Garderie du soir : 0,55 € les 20 minutes (16h30 à 18h30) et 5 € de dépassement après 18h30.

TARIFS CONCESSIONS, CAVURNES ET COLOMBARIUM AU 1^{er} MARS 2023 :

- Concession cinquantenaire : 300 €
- Concession trentenaire : 150 €
- Colombarium 50 ans : 450 €
- Colombarium 30 ans : 250 €
- Caverne 50 ans : 450 €
- Caverne 30 ans : 300 €

Travaux communaux

réalisés en 2023



VOIRIE :

- Implantation d'un panneau « Chemin des Gravottes » et implantation d'un stop dans ce même chemin.
- Un panneau "Avenay" a été installé Rue de la mare en venant d'Evrecy.
- Le distributeurs de pains a été enlevé par le boulanger qui l'avait installé pour non rentabilité.

TERRAIN TENNIS :

- Entretien du terrain de tennis : la haie a été coupée, le terrain va être nettoyé.

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- Travaux toiture église côté rue de l'église.
- Petits travaux sur toiture salle des fêtes.

MATÉRIEL COMMUNAL :

- Achat d'un broyeur.
- Achat décorations Noël.
- Achat radiateurs mairie moins énergivores et chauffage à 19° selon recommandation étatique.
- Achat matériel informatique pour sécuriser les données informatiques de la mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- Réduction du temps d'éclairage public en vue d'économie d'énergie.

ÉCOLE :

- Entretien régulier du bâtiment.
- Aménagement cour école : jeux.

CIMETIÈRE :

- Cimetière Fierville sécurisation des tombes, pose sur socle pour éviter affaissement.
- Entretien régulier du cimetière.

L'arrêté ministériel du 15 janvier 2021, modifiant la « Loi dite Loi Labbé » interdit à partir du 1^{er} juillet 2022 l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières et columbariums. Il est essentiel pour les habitants de comprendre que l'enherbement des cimetières résulte d'une gestion plus écologique

Vie économique locale

ANIMATIONS COMMUNALES :

→ **Fête du village** : le 18 juin en association avec le Comité des fêtes :



→ **Concert du 23 juillet avec CCV00** :



NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE :

→ **Noël des enfants** : Spectacle avec le Créabus prévu en décembre 2022 mais reporté début janvier 2023.

→ **Noël 2023** : Animation autour du jeu et goûter avec le bistrothé.

NOËL DES ÂÎNÉS :

→ **Noël des Âînés** : Distribution de colis.

LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ D'AVENAY :

→ le vendredi sur la place de l'église de 16h30 à 19h30



→ Boucherie LEMARINIER

02.31.23.40.34 - Cagny
www.lephilounormand.fr/la-maison-lemarinier/



→ Un instant pour soi

Institut de Beauté
Elodie :
06.77.51.97.20



→ La Roulotte

Crêpes et galettes
Mr BIDARD :
06.85.55.18.12



→ GOURNAY Primeurs

06.03.59.58.66
06.43.73.54.39
<https://fr-fr.facebook.com/groups/2815638595219783/>

Les entreprises d'Avenay :

→ Établissement horticole SUZANNE

Production de fleur en gros
30 bis rue de la Mare,
Tél. 02.31.08.23.50, Fax. 02.31.08.27.54

→ Ferrailleur

Rue de la Mare,
David CAZARD, 06.56.85.71.67

→ Menuis'Install

Vente et pose de menuiseries, mise en œuvre de parquets, isolation et cloisons, Placoplatre
Rue de la Mare,
Pascal GALLOT, 06.75.85.96.56

→ Petits travaux de bricolage et de jardinage

10 rue du 4 août,
Franck HOULLEGATTE, 06.06.49.89.28

→ Tendance Déco

Carrelage, faïence, travaux de revêtement sols et murs
15 Rue de la Mare,
Manuela LEQUERTIER, 06.20.53.74.46

→ Entreprise de Carrelage, Pose carrelage, Dallage ...

Le Moulin Route d'Esquay Notre Dame,
Didier POULAIN, 02.31.08.29.29

→ Wood Création

Menuiserie, Charpente, Ossature Bois
6 Chemin de la Vallée,
Florian ROUSSEL, 06.02.68.42.74

→ EURL Feeling Agencement

13 rue de la Dîme,
David MORAND, 06.98.37.26.56
feelingagencement@orange.fr

→ L'Atelier de LÉON

Rénovation Cuisine, Salle de Bains, Décoration d'Intérieur, Création personnalisée,
06.23.28.20.25 - latelierdeleon14@gmail.com

→ BATSIM

Travaux de maçonnerie Générale et gros œuvre de bâtiment
Simon MARIAGE, 06.88.93.67.97

→ Propre Souvenir

Entretien et Fleurissement de sépulture
13 rue de l'Avenir,
Thierry PINOLAT, 06.70.11.63.38

→ TAE

Terrassement, Aménagement Extérieur
Emmanuel CHATEL, 02.31.26.75.57 ou 06.67.12.92.19
tae.chatel@gmail.com

→ Mandataire Immobilier

32 Rue de la Mare,
David TALVAST, 07.81.76.32.28
davidtalvast@hotmail.fr

→ SARL Fabien ROUSSEL et Fils

Menuiserie Artisanale
02.31.96.46.37 ou 06.83.35.01.07
fabienrousseau14@hotmail.fr

→ Société CEDRELEC

Electricité générale et domotique
2 bis route Esquay-Notre-Dame,
06.48.75.17.03

→ Terrassement Engazonnement Broyage

1 La Coquerie,
Sébastien BISSON, 06.87.49.35.91

Brûlage des déchets végétaux

arrêté permanent pour le Calvados

Feuilles mortes, branches d'arbre, gazon coupé : il est parfois tentant de brûler les déchets verts du jardin. Cette pratique est interdite dans le département.

Le préfet du Calvados a pris un arrêté permanent réglementant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Cette interdiction s'applique à tous propriétaires, ayants-droits, usagers et exploitants.

En dehors de tout épisode de pollution de l'air, de sécheresse et de risque de feux de forêt, et sur déclaration en mairie, les seuls brûlages de déchets de végétaux autorisés entre le 15 septembre et le 30 avril de chaque année sont ceux issus :

- d'interventions liées aux traitements après tempêtes ou inondations ou aux travaux de prévention des incendies, ainsi que celles menées par un exploitant agricole ou forestier pour des raisons phytosanitaires,
- de produits de coupe de plantes invasives, de végétaux malades et arbres infestés dans le cas de programmes d'élimination ou de protection sanitaire collectifs ou autorisés,
- de programmes de restauration et d'entretien de cours d'eau déclarés d'intérêt général par le préfet ou de travaux d'entretien et de restauration de milieux naturels, dans les cas où des difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées sont avérées,
- de produits de coupes de haies dans une exploitation agricole en cas d'impossibilité de valorisation des déchets ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées.

On entend par déchets végétaux :

- les éléments issus de la tonte de pelouses,
- de la taille de haies et d'arbustes,
- d'élagages,
- de débroussaillage
- et autres pratiques similaires quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.



1. Ordures ménagères (sacs noirs), recyclables (sacs jaunes)

- **Ordures ménagères** : tous les lundi après-midi (forfait pour 26 levées / an)
- **Recyclables** : les mardi matin des semaines paires - Des sacs jaunes destinés uniquement à cet usage sont à votre disposition à la mairie.

A compter du 1^{er} juillet 2024 :

- La collecte des ordures ménagères aura lieu les semaines paires le MARDI
- La collecte des emballages aura lieu les semaines impaires le MARDI

2. Le verre (bouteilles, bocaux ...)

Des conteneurs pour le verre sont à votre disposition sur le Parking du Cimetière de la commune. **Pour que ce site reste propre** : Pensez à ne pas laisser vos emballages aux abords des conteneurs, ne déposez pas de sacs d'ordures ménagères, ne déposez aucun autre déchet, pour le respect des maisons voisines, pensez à déposer vos verres à des horaires décents.

3. Le textile

La Communauté de Communes met à votre disposition 9 bornes pour collecter vos textiles. **Maltot** : Rue de Tournebride, **Fontaine Etoupefour** : Stade, **Baron sur Odon** : Mairie, Déchetterie, **Sainte Honorine du Fay** : Déchetterie, **Evrecy** : Mairie, Intermarché, **Grainville-sur-Odon** : terrain de sport, **Feuguerolles-Bully** : salles des fêtes

4. Le compostage

La ccvoo met gratuitement à disposition des composteurs sur demande.

Ordures ménagères

Attention changement en 2024 !

? Questions / Réponses

• Quand les bacs vont-ils être distribués ?

Au cours du premier semestre 2024, le planning de distribution vous sera communiqué. Il sera également transmis à votre mairie et disponible sur les réseaux habituels.

• Quelle taille ?

Taille unique (240L) pour tous les usagers excepté :

- > Pour les personnes produisant très peu d'emballages, personnes âgées, ou avec handicap : 120L possible.
- > Pour les professionnels et éventuellement les familles nombreuses : 360L et 660L possibles.

• Comment vont-ils être distribués ?

Sans démarches de votre part, le bac 240L sera déposé directement devant chez vous, un flyer d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres.

• Je souhaite avoir un bac jaune 120L ou 360L au lieu d'un bac 240L, comment faire ?

En téléphonant au 02 31 73 11 98 ou en faisant la demande par mail à : om@vallees-orne-odon.fr

(suivant la disponibilité et l'avis du service)

Horaires d'été	Du 15 mars au 14 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	9h-12h	14h-18h
MAR	FERMÉ	
MER	9h-12h	14h-18h
JEU	FERMÉ	
VEN	9h-12h	14h-18h
SAM		

Horaires d'hiver	Du 15 octobre au 14 mars	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	10h-12h	14h-17h
MAR	FERMÉ	
MER	10h-12h	14h-17h
JEU	FERMÉ	
VEN	10h-12h	14h-17h
SAM	9h30-12h	

→ **Les déchets acceptés** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferrailles, gravats/inertes, cartons industriels, huiles, verre, papier, emballages ...

→ **Les déchets refusés** : ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs, pneus, détritus contenant de l'amiante...

5. La déchèterie de Sainte Honorine du Fay

Pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre carte de déchèterie (disponible à la Communauté de communes). Les dépôts sont gratuits sauf pour les professionnels

💡 Ce qu'il faut retenir

À compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Ordures ménagères résiduelles : Le forfait passe de 26 à 18 levées par an, pour continuer l'incitation à la réduction.
- L'accès aux déchèteries se fait via un QR CODE individuel avec un forfait de 26 passages annuels.

À compter du 1^{er} juillet 2024 :

- La collecte des emballages en porte-à-porte se fait en bac jaune uniquement, pour faciliter le geste de tri et pour protéger la santé des agents de collecte.
- Passage du camion de collecte tous les 15 jours (voir calendrier), pour maîtriser les coûts de collecte.

À partir de 2024, la collectivité simplifie le paiement de vos factures avec la mensualisation :

Comment cela fonctionne ?

Le choix de la mensualisation n'est pas obligatoire, c'est une possibilité que la collectivité vous propose. Pour choisir la mensualisation, il vous suffit de compléter avant le 15 janvier 2024 le mandat de prélèvement SEPA disponible sur notre site internet ou au siège de la Communauté de communes, et de fournir un RIB (format IBAN/BIC)

Attention : La facture du 2nd semestre 2023 sera à régler comme habituellement.

En cas de modifications (changement de bac, déménagement) l'échéancier sera automatiquement modifié.

Plus d'informations sur notre site internet ou au 02 31 73 11 98.

💰 Maîtrise des coûts



Répondre à l'enjeu de la qualité de l'eau

Eau du Bassin Caennais est le syndicat de production et de distribution d'eau potable de tous les habitants du bassin de vie caennais. Il approvisionne 340 000 habitants.

Pourquoi préserver la qualité de l'eau ?

L'eau douce est une ressource vitale à partager. Elle est essentielle aux activités humaines ; c'est également un enjeu de santé public majeur, d'où la nécessité de la

préserver collectivement. Dans ce but, Eau du bassin caennais est chargé de mettre en place un programme d'actions en tant que producteur d'eau potable.

Un territoire à protéger, pour une avoir une eau de qualité

Une Aire d'Alimentation de Captage (AAC), par définition, désigne la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltre ou ruisselle alimente le captage. Cette zone est délimitée dans le but principal de lutter contre les pollutions diffuses risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.



Le saviez-vous ?

Moins d'1% d'eau d'eau sous forme liquide est présent sur Terre.

Des actions à mettre en œuvre par tous

A travers une réflexion collective regroupant des agriculteurs, des élus, des institutionnels et Eau du Bassin Caennais des actions ont été mises en avant pour maintenir et préserver la qualité de l'eau des forages. Elles sont à la portée de tous.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les programmes d'actions des

Quelle est la qualité de l'eau distribuée sur ma commune ?

Les résultats de l'eau distribuée sur votre commune sont accessibles à la mairie et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

<https://www.normandie.ars.sante.fr>

AAC sur le site d'Eau du Bassin Caennais : <https://www.eau-bassin-caennais.fr>, rubrique actualité.

Ou contacter les techniciens en charge de la préservation de la ressource en eau :

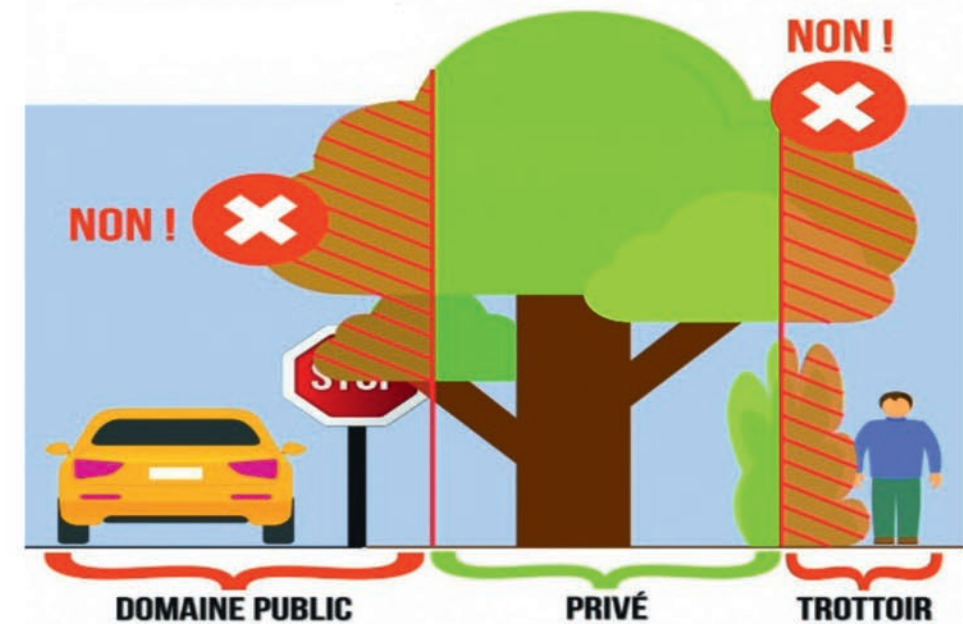
02 14 37 26 44

Acteurs du territoire,
Vous êtes concernés !

A RETENIR

- 1^{er} janvier 2019, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires.
- 1^{er} juillet 2022, l'interdiction s'étend aux propriétés privées, sur les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif (terrains de sport, cimetières, ...). Pour plus d'informations : <https://www.ecophyto-pro.fr/>

Incivilités je pense aux autres



EMPIETEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Nous vous rappelons que les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs haies et talus afin d'éviter les problèmes suivants :

→ **Empiètement sur la voie de circulation et sur les trottoirs occasionnant :**

- une gêne pour le passage des piétons.
- un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

→ **Amas de feuilles dans les caniveaux** bouchant ainsi les avaloirs en cas de pluies

→ **Enchevêtrement** : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.



DÉJECTIONS ANIMALES
Ramasser les déjections de son chien
c'est aussi penser à autrui.

Ecole primaire d'AVENAY

Le mot de l'école

L'équipe pédagogique 2023-2024

- Mme Justine DEVINAS assure l'enseignement en PS-MS-GS. Elle est aidée par Mme Françoise PALLIX qui occupe la fonction d'ATSEM dans la classe. Mme DEVINAS assure également la direction.
- Mme Caroline MARCHAND assure l'enseignement en classe de CP-CE1-CE2.
- Mme Laetitia LEFEVRE a en charge la classe de CM1-CM2.
- Mme Elodie LETELLIER qui occupe la fonction d'agent technique territorial intervient dans les différentes classes d'élémentaire.

Les effectifs 2023-2024

- 19 élèves en classe de PS-MS-GS
- 22 élèves en classe de CP-CE1-CE2
- 20 élèves en classe de CM1-CM2

→ **Soit 61 élèves**

La vie de l'école

LE PROJET « VOYAGE AUTOUR DU MONDE »

De septembre 2022 à juin 2023 :

- Chaque année, les enseignantes proposent aux élèves de travailler sur un thème commun à toutes les classes. L'année dernière, les élèves de l'école ont donc embarqué pour un voyage autour du monde. Ils ont découvert les différents continents au travers de lectures, de chants, d'écoutes musicales mais aussi par l'observation d'œuvres d'arts et d'objets. En juin dernier, la classe de PS-MS-GS est allée rencontrer les animaux étudiés tout au long de l'année au Zoo de Jurques.

AUTRES PROJETS ET INTERVENTIONS

De janvier à juin 2023 :

- Les GS-CP-CE1 ont bénéficié d'un cycle de natation à la piscine de Villers-Bocage.
- Les CM1-CM2 ont pu profiter d'un cycle kayak au val de Maizet.
- Tous les élèves de l'école ont participé à l'opération « **Nettoyons la Nature** » en ramassant les déchets aux abords de l'école et sur le stade.
- Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 sont allées à Caen pour profiter d'une balade en bateau. Ils ont poursuivi par une visite du Pavillon, un lieu dédié à l'urbanisme et à l'architecture.

De septembre à décembre 2023 :

- La classe de PS-MS-GS a participé à la 34^{ème} édition de la semaine du goût.
- Les classes d'élémentaire ont assisté à un spectacle intitulé **L'autre voyage d'Ulysse**, au musée de Vieux la Romaine.
- La classe de CM1-CM2 est allée au collège d'Evrecy pour découvrir l'exposition 2050 sur le futur énergétique.

Merci !

Un grand merci aux parents de l'APE qui mènent régulièrement des actions afin de nous permettre de réaliser de nombreux projets dans l'école ainsi qu'à la mairie pour leur investissement dans l'école tout au long de l'année.

Toute l'école d'Avenay vous souhaite une belle année 2024 !

Ecole primaire d'AVENAY

Retour sur l'année 2023 en images



Le mot de l'Association des Parents d'Élèves



Chers Parents et Habitants de la commune d'Avenay,

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école d'Avenay a pour mission la mise en place des projets et événements dont les **bénéfices sont entièrement reversés à l'école.**

Ces fonds permettront ensuite de **financer, en partie, les projets pédagogiques organisés par les enseignants.** Ainsi, les enfants scolarisés à l'école d'Avenay pourront participer à des **sorties culturelles, des voyages scolaires ou encore**

bénéficier de nouveau matériel (livres, jeux, etc.).

Grâce à votre soutien et à l'argent collecté, l'APE a participé, sur les deux dernières années, au financement des projets suivants :

- **Classe verte organisée en 2021** pour les classes du CP au CM2
- **Cadeau à l'occasion du spectacle de Noël**
- **A l'achat de livres de « L'Ecole des Loisirs »** pour l'école
- **Kermesses, etc de « L'Ecole des Loisirs »** pour l'école

L'APE poursuit ses actions sur 2023/2024 avec de nouveaux parents qui ont rejoint l'APE :

CALENDRIER DES ACTIONS APE 2022-2023

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
C'est la rentrée	Panier Fruits & Légumes	Sapins de Noël	Chocolats de Noël	Tombola Galette des rois
FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI/JUIN	JUIN
Menu Traiteur	Tombola de Pâques	Panier Fruits & Légumes	Cadeau parents Fin d'année	Kermesse

Si vous souhaitez nous faire un retour sur les projets menés ou proposer de nouvelles idées, n'hésitez pas à le faire :

- En nous envoyant **un message via la page FACEBOOK APE Ecole d'Avenay**
- En nous transmettant **un email sur apeavenay@gmail.com**
- Ou en participant aux **réunions** (aucune obligation d'assister à toutes). **Les dates et heures sont annoncées en amont sur notre page FACEBOOK & Class Dojo.**

Les membres du bureau

- Présidente : **Laura JEAN OSBORN**
- Trésorière : **Céline MARGUERITE**
- Secrétaires : **Emilie LAISNE & Elodie ROUMIER/MALET**

Merci encore pour votre soutien et participation aux projets de l'APE ! Merci pour les enfants ! A bientôt !

L'équipe APE

Association Verger de Sauvegarde



Le verger de sauvegarde situé rue de l'église à Maltot a été créé par Mr Yves FOURNIÈRE en 2003 . Cette année nous avons fêté le vingtième anniversaire de sa création .

L'association du Verger de Sauvegarde Yves Fournière a été créée le 22 novembre 2014 suite au décès de Yves. Elle est composée de 191 adhérents en 2022, 16 membres au Conseil d'Administration, dont 7 au bureau. Mme FOURNIÈRE est Présidente.

- Le verger se compose de 9 rangs d'arbres fruitiers palissés en palmette verrier ou double U. C'est une collection de **271 poiriers** (202 variétés différentes) et **582 pommiers** (438 variétés différentes). Il possède une collection de pruniers, cerisiers, figuiers, vignes, kiwis, noisetiers, noyers, petits fruits.
- Tous les jeudis, une équipe de bénévoles (25 personnes environ) se relaient pour entretenir ce verger unique en Normandie qui compte environ 1000 arbres fruitiers, accueillir le public, assurer la vente de nos fruits et jus de pomme aux adhérents.
- Une pensée particulière pour Denis Lefort, notre feu Vice Président, décédé le 1^{er} octobre 2022 des suites d'une longue maladie. Denis était beaucoup investi, animation des différents ateliers, il était notre webmaster.
- Les ateliers d'arboriculture sur la taille et les différents types de greffe ont connu un réel succès.
- L'association du verger continue à mettre l'accent sur la biodiversité de notre environnement : la mare, abreuvoir pour les insectes et les oiseaux. les nichoirs continuent d'être fréquentés par les oiseaux. Les comptages d'oiseaux sont effectués régulièrement avec l'aide du GONm. Un panneau représentant les 45 variétés d'oiseaux observés au verger a été réalisé et posé.
- **Comme les années précédentes, nous avons observé les papillons de nuit avec l'Association Les Curieux de Nature.**
- Un potager s'inspirant des principes de la permaculture attire aussi de nombreuses personnes.
- Le verger accueille régulièrement des écoles et des groupes sur RV.
- Enfin nous avons des échanges fructueux et des liens avec l'association Saint Fiacre de Bayeux et l'association des Croqueurs de pommes de Normandie.

Association Verger de Sauvegarde Yves Fournière :

18 rue du Clos de France, 14930 Maltot - Présidente Madame Rose Marie Fournière - Secrétaire : Monsieur Bernard Pupin - Tél. : 02.31.08.04.62 - mail : bernardpupin@sfr.fr - <https://verger-yvesfourniere.jimdo.com>

Les vététistes de la Guigne

Avenay



Notre association, qui vient de fêter sa huitième année, a été créée afin de partager notre passion du VTT, découvrir notre belle région au travers des chemins qui nous entourent, hiver comme été, et surtout dans une ambiance très conviviale. Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme, ce qui nous permet d'être licenciés et rouler en toutes sécurités.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons renouvelé le Bureau, à savoir :

- Président : Gilles PUPIN
- Vice-Président : Denis PUPIN
- Trésorier : Sébastien DESCHATEAUX
- Secrétaire : Miguel KOZERA

→ **Aujourd'hui**, nous sommes une vingtaine de membres, nous sortons le dimanche matin avec un départ régulier de la place de l'église, vers 8h30-9h00, pour des sorties de 30 à 40 kms. Nous participons également à des randonnées organisées sur le calvados, May sur Orne, Fontaine Henry, Falaise, Lande sur Ajon, Houlgate, nous avons même reçu un trophée pour le deuxième club le plus représenté lors de la randonnée des Mines d'Orne au départ de May sur Orne en Mai dernier. Nous avons aussi participé à des randonnées hors calvados, notamment Pascal qui effectué 200 km sur les chemins du Mont St Michel en Mai dernier ainsi que Miguel qui a participé au Rock des Mont d'Arhée dans le Finistère.



→ **Le 2 avril dernier**, nous avons organisé notre 6^{ème} randonnée VTT au départ du stade et malgré un temps très humide, nous avons réuni plus de 300 participants, ce qui nous a permis d'aider l'association « Courir pour Batiste » en lui remettant un chèque de 300€.

→ Nous sommes déjà dans les préparatifs de notre septième édition (circuits de 20 à 55 kms), qui aura lieu le dimanche **7 avril 2024**, nous recherchons comme les éditions précédentes des bénévoles pour les différents postes, signaleurs, ravitaillements, photographes ...

Vous pouvez nous suivre en images ou en vidéos sur notre page :

- Facebook : « les vététistes de la guigne »
- Internet : <https://lesvetetistesdelag.wixsite.com/vetetistesdelaguigne>

Au nom des Vététistes de la Guigne, je vous souhaite une bonne et heureuse année sportive et vous dit à bientôt sur les chemins de la Guigne.

Gilles PUPIN

Remise du chèque de 324 €

pour Batiste



Une très belle équipe de sportifs et bénévoles !!!



Vous aimez le VTT et vous désirez faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : lesvetetistesdelaguigne@orange.fr
- ou par téléphone au 07.86.56.79.99.

Comité des fêtes et des loisirs d'Avenay

Que s'est-il passé depuis l'année dernière ?

→ **Randonnée Pédestre.** Le dimanche 02 Avril, nous avons organisé la randonnée pédestre avec Les Vététistes de la Guigne. Cette année, malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous. 24 randonneurs téméraires ont participé à cette activité. Le circuit proposé de 9kms340 nous a conduit d'Avenay, chemin de la Guigne pour rejoindre la plaine d'Esquay puis direction Vieux. Sur la place de la mairie, nous avons fait une pause ravitaillement offerte par le Comité (eau - café - barres céréales - clémentines). Nous avons repris le circuit pour aller vers le bas de Vieux, retour sur Avenay par le « prétel », rue morès, rue d'Amaye et arrivée au terrain de sports. La participation demandée était de 2€ dont 1€ reversé à l'association « Courir pour Batiste ».

→ **Chasse à l'œuf.** La traditionnelle Chasse aux Œufs a eu lieu le samedi 15 avril 2023 pour les enfants de la commune ou petits-enfants d'habitants de la commune. Après avoir ramassé tous les œufs cachés sur le terrain de sport, enfants et parents ont partagé un goûter et sont repartis avec un petit lapin en chocolat. Cet après-midi très convivial est fort apprécié de tous les participants, petits et grands.

→ **Concours et Fête du Pain d'Avenay.** Après de nombreuses réflexions sur le devenir de la Fête du Pain d'Avenay, la logistique de cet événement étant trop lourde pour les quelques bénévoles présents pendant toute la période de préparation et de rangement après la fête (soit environ 4 semaines complètes), un partenariat avec la Région nous a permis de délocaliser cet événement dans les locaux de l'Abbaye aux Dames à Caen.

De ce fait, le Concours a eu lieu le vendredi 5 mai pour les professionnels. Le nombre de participants était équivalent aux années précédentes (environ 100 boulangers-boulangères-apprentis-élèves) ont réalisé de très belles pièces sur le thème de la Normandie. Le gagnant du super concours est Mr Maxime Bouchaud de la boulangerie Saveurs et Traditions d'Evrecy.

→ **Le samedi 6 mai,** jour de la Fête du Pain, diverses animations ont été mises en place avec les élèves du Lycée Rabelais, fabrication de produits normands, la vente de ces produits par le Cifac complété de démonstrations culinaires par des chefs des Toques Normandes. Une exposition de peintures sur le thème du pain ornait le cloître de l'Abbaye. En après-midi, nos danseurs d'Avenay ont organisé de belles danses normandes sur l'esplanade de l'Abbaye aux Dames. Ils avaient préalablement répété dans la salle des fêtes d'Avenay au cours du mois d'avril.

En fin de journée, la remise des prix aux promus a permis de rassembler un grand nombre de boulangers, personnalités régionales et professionnels du secteur. Temps très convivial qui a ravi l'ensemble des participants.

→ **Le dimanche 7 mai,** la journée était consacrée à la présentation des pièces du Concours au public avec des explications par des boulangers retraités. Ce temps d'échange a été fortement apprécié par tous les visiteurs.

→ **Le vendredi 9 juin** a été l'occasion de remercier les bénévoles ayant participé à l'organisation de la 38^{ème} Fête et Concours du Pain d'Avenay en partageant un repas buffet et de faire le bilan de cette nouvelle organisation. Tout le monde convient que la préparation de cet événement est plus simple que précédemment, requiert moins de personnes. Le cadre majestueux de l'Abbaye aux Dames ajoute du panache à cet événement, permet de faire connaître notre Fête du Pain à un autre public et surtout permet de la maintenir pour le plus grand plaisir de la profession.

→ **Fête du Village.** En association avec la Mairie d'Avenay, il a été décidé d'organiser le dimanche 18 juin, la Fête du Village, 3^{ème} dimanche du mois de juin consacré habituellement à la Fête du Pain. Chaque participant a apporté son pique-nique ou a fait griller sa viande sur place après avoir partagé un apéritif offert par la Mairie, le café était offert par le Comité des Fêtes. En après-midi, une troupe de chanteurs « Les Gars de la Côte » ont interprété plusieurs chants marins pour le plaisir de tous les participants qui ont pu reprendre en chœur ces chansons.

→ **Assemblée Générale.** Le 13 octobre, le Comité s'est réuni en Assemblée Générale, a présenté son bilan d'activités et financier. Suite à la démission d'Aurélien Chandon, secrétaire, Colette Quetel occupe désormais ce poste. Merci à toutes les personnes présentes à cette réunion qui s'est clôturée en partageant le verre de l'amitié accompagné de gourmandises. Le bureau du Comité est le suivant :

Président : Philippe Marguerite • Vice-président : Patrick Fourmond • Secrétaire : Colette Quetel • Trésorière : Isabelle Marguerite • Trésorière Adjointe : Jane Ollier

❶ Toutes les informations du Comité, activités, photos sont disponibles sur le site de la mairie d'Avenay, page Vie Associative - Comité des Fêtes

Pour cette nouvelle année 2024, tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout santé. Au plaisir de partager des instants de convivialité dans notre commune avec vous tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe du Comité des Fêtes



COMITE DES FETES ET LOISIRS
Mairie 14210 Avenay - Tél. 06.80.31.77.51
Mail : comitedesfetesavenay14@gmail.com

Société de chasse « La Saint Loup d'Avenay »

Notre société se compose toujours d'une quarantaine de chasseurs : propriétaires, actionnaires et membres. Jeunes gens et jeunes filles y sont présents(tes) près des anciens.

→ Notre assemblée générale s'est tenue le 24 août sous le préau du terrain de sports. Nous avons fait les différents bilans de la saison passée et avons préparé la présente saison de chasse, sous la présence de 13 participants.



Cette année, selon nos statuts, le bureau a été soumis à élection. Il a été reconduit à l'unanimité. La composition du bureau est donc :

→ Président : **Jacky REGNAULT**

→ Vice-Président : **Jean-Jacques BIARD**

→ Trésorier : **Bruno MALICKI**

→ Secrétaire : **Jean-Louis DEBEAUPTE**

Malheureusement, le 7 octobre dernier, nous déplorons le décès accidentel de notre vice-Président Jean-Jacques Biard. Nous ne l'oublierons pas.

→ Il n'y a pas eu de battue aux renards avant l'ouverture, bien que leur population soit en progression.

→ Le Ball Trap a rassemblé beaucoup de participants, beaucoup de tireurs. Le temps a été propice. Un grand merci aux bénévoles pour le bon fonctionnement de ces deux journées : mises en place, sécurité, restauration.

→ L'ouverture de la chasse a eu lieu normalement le dimanche 17 septembre. Les lièvres et autres gibiers ont été au rendez-vous des chasseurs. Les lâchers de perdrix et faisans ont eu lieu normalement, en accord avec la Fédération et pour le repeuplement.

Le chasseur est un amoureux de la nature et de la faune. Il connaît les espèces qu'il chasse, il sait ce qui est utile à leur équilibre. De nos jours, la filière chasse française, démocratique et populaire, parce que directement concernée par les menaces qui affectent la nature, est devenue sa principale défenseuse.

Pour tous renseignements, le Président, Monsieur Jacky Regnault, est à votre disposition au n° de téléphone 02.31.80.51.89

Les membres de la société de chasse et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Pour la société de chasse, Jacky REGNAULT, Président.

Les Activités ICL

saison 2022-2023

L'année 2023 s'achève sur des changements quant à la composition de notre association. En effet, Elisabeth DAUDE, après de longues années de présidence a souhaité passer la main. Qu'elle soit vivement remerciée pour son dévouement et toute l'énergie déployée.

A la suite de l'assemblée générale, le bureau est ainsi constitué :

- **Présidente** : Françoise GASTEBLED
- **Secrétariat et communication** : Colette LEGOUPIL - Patrick FOURMOND
- **Trésorière** : Claudie GENESLAY

Par ailleurs, ont été élus les responsables de commissions :

- **Jumelage allemand** : Françoise HOUDAN
- **Sports** (randonnées, Téléthon, Rochambelle) : Patrick FOURMOND
- **Loisirs** (sorties, voyages, repas, spectacles) : Françoise GASTEBLED

ACTIVITES 2023 :

→ **Un groupe de 46 personnes se sont rendus à Johannesburg lors du week-end de l'ascension.** Comme de coutume, des visites étaient organisées dont celles des équipements de la commune (école, garderie, accueil des seniors et l'épicerie autonome. La seconde visite programmée la découverte de la ville de Bas Kissingen, station renommée pour son thermalisme.

→ **De nombreuses « Rochambelles » se sont retrouvées le 2 juin et ont arpenté les rues de Ste Honorine du Fay.**

Quelques habitants ont soutenu cette manifestation en pavoisant leur propriété de rose. Merci à la municipalité de Ste Honorine qui avait décoré la mairie en rose. Une partie du groupe s'est ensuite retrouvée en soirée pour partager un repas dans une ambiance conviviale. Merci à toutes les participantes grâce auxquelles 980 € ont été reversés à la recherche sur le cancer.



→ **La traditionnelle soirée Beaujolais**, tant attendue, s'est déroulée le 17 novembre dans l'ambiance festive et chaleureuse appréciée des convives.

→ **Un groupe de la commission jumelage s'est par ailleurs rendu à Johannesburg durant le premier week-end de décembre pour une participation au marché de Noël allemand.** Pour l'occasion, outre le plaisir de rencontrer les amis de Johannesburg, ils étaient chargés de promouvoir nos spécialités (cidre, pommeau, crêpes, fromages, huitres...) au grand bonheur de nos amis allemands très friands de nos produits normands



→ **Comme chaque année, l'ICL participait à l'organisation du Téléthon**, en collaboration avec le Comité des fêtes d'Avenay. Une randonnée a rassemblé de nombreux marcheurs le dimanche matin 10 décembre au départ d'Avenay après le traditionnel petit déjeuner servi par les membres de ce comité

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2024 et espérons vous retrouver nombreux lors des activités.

Association

Odon-Cote 112 en 2023

→ **Le 12 mai 2023** : Assemblée Générale de notre association.

→ **Le 4 juin 2023** : Cérémonie avec Annette FIGG, où deux plaques ont été inaugurées à la mémoire des vétérans Emry DAVIES et Tony PENGELLY, tous deux de la 53^e division galloise, grâce à l'action de Muriel SALIGNON.



→ **Le 5 juin 2023** : Cérémonie avec Annette FIGG, et des lycéens avec leur professeur Lucien GRILLET.



→ **Le 7 juillet 2023** : Cérémonie avec Annette FIGG, en l'absence du président Gilles Osmont (au mariage de son fils, en Touraine - toutes mes excuses à ceux à qui j'ai manqué).



Excellentes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2024 !!!

Gilles OSMONT - Président association Odon-Cote 112 - gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54

Loisir, Culture & Accueil

Avenay

Merci à tous les bénévoles qui ont permis de réussir cette année encore au maintien de nos activités.

Les membres de l'Association Loisir Culture Accueil Avenay se sont réunis en Assemblée Générale le 21 janvier 2023 à l'Auberge du Pont de Brie.

→ L'année s'est caractérisée par les disparitions de deux membres ayant fortement œuvrés dans la vie communale au sein de notre association Loisirs Culture Accueil.

→ **Nous citerons en premier**, madame Simone Legras, décédée en janvier 2023 à qui nous rendons hommage pour ses participations au sein du club, son intervention annuelle à la fabrication des crêpes, son engagement pour la fête du pain, sans oublier son appartenance aux anciens combattants et fidèle distributrice des bleuets.

→ **En second lieu**, nous citerons, madame Madeleine Bazin décédée en mai 2023, à qui nous rendons hommage pour avoir participé à la vie de la commune d'Avenay en étant cofondatrice du club en juin 1983. Association qui a fêté ses 60 ans en juin 2023. Elle a entre autre occupé des fonctions au sein du CCAS de la commune. Elle a assuré la présidence du club durant 22 ans. Elle a organisé les Florales à Nantes, une excursion aux îles Chausey. Et aussi, elle a co- créé la section gymnastique douce qui n'existe plus.

→ Certaines activités ont été difficilement maintenues et effectuées par les anciens lors de réunions au domicile des adhérents à tour de rôle.

Malgré cela, nous avons réussi les activités suivantes :

→ **21 Janvier 2023** ; Élection du Conseil Collégial de l'ALCA, repas et galette des rois au « Pont de Brie »

→ **31 mai 2023** ; Assemblée Générale de la Fédération Génération Mouvement au Casino de Luc sur Mer.

→ **18 juin 2023** : Journée champêtre par le comité des fêtes et la mairie en lieu et place de la fête du pain, avec la messe à 10h30 en l'église d'Avenay ; repas pique nique avec la possibilité de barbecue disponible pour grillades sur place et à 15h30 les chants Marins « Les gars de la cote ».

→ **Juin 2023** ; Repas de fin d'année, une Croisière au lac de Rabodange.

→ **Du 25 juin au 2 juillet 2023** : Séjour à Murol au cœur de l'Auvergne.

→ **20 octobre 2023** : réunion du Conseil Collégial

→ **29 ou 30 novembre 2023** ; Repas spectacle à Condé sur Vire

→ **Décembre 2023** : repas de fin d'année, soit à Clécy soit au Pont de Brie soit pizzeria Cote de Nacre à Courcelles.

Pour le conseil collégial, M. Jean-Louis Quillot



Les chants Marins « Les gars de la cote »



Repas de fin d'année, une Croisière au lac de Rabodange (9 personnes)



Séjour à Murol au cœur de l'Auvergne (40 personnes dont 2 du club)



Service de Soins Infirmiers À Domicile d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elles, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse primaire d'assurance maladie, des soins tant relationnels que techniques :

- soins d'hygiène
- soins de nursing
- soins infirmiers

Le Service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

Public cible

- 60 ans et + avec une dépendance
- de 60 ans avec une incapacité transitoire ou une pathologie invalidante

Vocation

- ÉVITER une hospitalisation
- FACILITER un prompt retour au domicile après une hospitalisation
- RETARDER l'admission en établissement d'hébergement en s'assurant de la sécurité de la personne
- ACCOMPAGNER les patients en fin de vie

L'équipe

2 Infirmières Coordinatrices (IDEC)

Mmes FAUVEL Lydie et LEMOIGNE Caroline

- Leurs rôles :
- responsabilité et animation de l'équipe
 - organisation et gestion des soins infirmiers
 - coordination des activités du service
 - évaluation au domicile des patients

19 Aides Soignantes diplômées

- Leurs rôles :
- soins d'hygiène, de nursing et habillage
 - réfection du lit médicalisé
 - frictions des points d'appui
 - surveillance et aide au confort
 - mobilisation
 - soutien psychologique

Les infirmiers libéraux

(sous convention avec le Service)

Ils effectuent les soins infirmiers sur prescription médicale et sont rémunérés directement par le Service. Le choix de l'infirmier libéral est laissé au patient.

Une secrétaire

Le SSIAD d'Évrecy intervient sur 55 communes définies par la préfecture du Calvados.



Secrétariat : ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h

Site internet : ssiad-evrecy.fr

20 rue de la Cabottière- 14210 ÉVRECY - 02 31 80 47 21

Lydie FAUVEL : lfauvel001@lerss.fr - Caroline LEMOIGNE : clemoigne001@lerss.fr

Aide à domicile en milieu rural



Facilitez vous la vie avec notre offre de services :

L'ADMR vous propose d'améliorer votre quotidien :

- Aide à la personne
- Aide à l'entretien du logement et du linge
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Action socio-éducative

L'ADMR c'est aussi un service de portage de repas à domicile :

- Un service simple et rapide pour les personnes âgées et/ou fragilisées, dans l'incapacité momentanée ou durable de préparer leur repas. Il s'agit d'un plateau repas journalier. Le menu est préparé par une diététicienne.

L'ADMR c'est aussi un service de garde d'enfants :

- Nous pouvons aller chercher vos enfants à l'école.
- Nous pouvons les aider à faire leurs devoirs.
- La prise en charge de vos enfants est faite en fonction de vos demandes.

Ce service est pris en charge par la CAF à condition d'avoir un enfant de moins de 6 ans dans la fratrie. Il faut que le temps d'intervention soit de 16h mensuelles minimum.

L'ADMR c'est aussi une aide au Handicap :

Nous pouvons également intervenir auprès de personnes en situation de handicap physique.

ADMR d'Évrecy

Association loi de 1901

Titulaire de l'agrément qualité délivré par le Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale

Maison des associations
Rue de la Cabottière
14210 Évrecy

Téléphone : 02.31.08.09.62

Fax : 02.31.73.21.59

Email : evrecy@fedel4.admr.org

Permanences :

Lundi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h00

Mercredi

de 8h30 à 12h30

Jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Responsable village

Bernard PUPIN

Un coup de fil à Lauriane et vous avez la solution à votre problème !

L'ADMR recrute ! Nous avons des postes à pourvoir dès maintenant. N'hésitez pas à nous contacter, nous assurons votre formation si vous ne connaissez pas le métier.

Informations

pratiques

Permanences de Mairie

Lundi de 18h à 19h et jeudi de 17h à 19h - Tél : 09.61.37.37.04
@.mail : mairie@avenay.fr - site Internet : www.avenay.jimdo.com

Démarches administratives

Retrouvez toutes les démarches sur le site : <https://www.service-public.fr/>

Nuisances sonores

Tous travaux de bricolage, jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, caractère répétitif à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Carte nationale d'identité, passeport

La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de CNI ou de Passeport. Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (02.31.29.33.33), à la Mairie de Caen ou dans une autre commune habilitée. **Les cartes établies pour des personnes majeures après le 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valables 15 ans, même si la date de validité est dépassée.**

- le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> est accessible dès à présent pour choisir un créneau disponible et accéder au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

Téléassistance

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité. Négocié à un tarif unique inférieur à 9 € par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

- **Contact : Vitaris au 02.31.99.04.62 ou par courriel : teleassistance.calvados@vitaris.fr.**

Travaux & aménagements extérieurs

Tous les travaux ou aménagements extérieurs d'une maison sont soumis à autorisation préalable auprès de la mairie : ravalement de façades, pose de « velux » ou changement d'huisserie, barbecue fixe, portail, clôture, véranda, agrandissement, garage, car-port ...

Amélioration de l'habitat - Aides

DES AIDES POUR VOS TRAVAUX... POUR QUI ?

- Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs

POUR QUELS TRAVAUX ?

- L'amélioration de la performance
- L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge
- La réhabilitation de logements très dégradés

Attention, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides ...

COMMENT ÇA SE PASSE ?

L'ARIM des Pays Normands, en charge de l'animation du programme, vous accompagne gratuitement et sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

CONTACT

SOLIHA - 8, Boulevard Jean Moulin - 14053 CAEN
Tel : 02.31.86.70.50 - Courriel : contact@pactarim.fr

Fibre optique

Pour toute question relative au raccordement à la fibre, vous pouvez consulter le site internet : [altitude.infra.calvados](http://altitude.infra.calvados.fr)

Covoiturez

Avec BlaBlaCar Daily !

À compter du 1^{er} Novembre, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon lance son service de covoiturage avec Blablacar Daily.

Ce service s'adresse aux habitants du territoire, ainsi qu'aux personnes qui viennent chaque jour travailler dans l'une des 23 communes du territoire.

Exemples d'économies réalisées par les conducteurs grâce au soutien de la CCV00 :

- Évreux > Caen (15km) : le conducteur reçoit **2 €** et le passager ne débourse que **0,50 €**.
- Amayé-sur-Orne > Condé-en-Normandie (37km) : le conducteur reçoit **3 €** et le passager ne débourse que **0,50 €**.

Il existe d'autres sites privés, par exemple :

- <http://fr.sitocar.com/covoiturage-14-departement-calvados.html>

Pour tous renseignements, contacter la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon :

Tél. 02.31.73.11.98 ou www.vallees-orne-odon.fr

ATTENTION NOUVEAU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ORNE ET DE L'ODON À PARTIR DU 01 /01 /2024 :

4 Rue du Colonel Arnaud BELTRAME 14210 EVRECY

Conciliateur de justice

Les litiges de la vie courante

Ces litiges et conflits, malheureusement très variés, qui empoisonnent la vie, constituent le domaine d'intervention des conciliateurs de justice, dont le double objectif est :

1_ d'abord de les résoudre, par un accord amiable entre les parties, qui peut être :

factuel : par exemple règlement d'une dette, exécution d'une obligation, cessation d'une infraction ou d'une nuisance, réparation d'un dommage...etc

ou formel, c'est à dire revêtant la forme d'un constat d'accord écrit, rédigé par le conciliateur et signé par les parties, valant contrat, et pouvant même être homologué par le tribunal judiciaire afin de lui donner force exécutoire. Cette formalisation est notamment requise pour tous les accords comportant des engagements s'étalant dans le temps.

2_ mais aussi d'éviter une procédure judiciaire, qui ne peut être que longue, pénible, coûteuse, et aléatoire (car nul ne peut prétendre savoir ce qu'un juge décidera); et en faisant ainsi l'économie d'un procès, de désengorger la justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice officiel, et assermenté. Il est par ailleurs bénévole et ses prestations sont gratuites.

Vous pouvez contacter le conciliateur de justice attaché au canton d'Evrecy, Jean HUREAU, en prenant rendez-vous à la mairie d'Evrecy :
Tél. 02.31.29.33.33
ou par mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Numéros de Téléphones utiles

- Ecole d'Avenay 02.31.80.74.03 - ce.0140605g@ac-caen.fr
- Collège Paul Verlaine Evrecy 02.31.80.54.37 - ce.0140051e@ac-caen.fr
- Syndicat transport scolaire du collège (le lundi, de 8h45 à 11h45) 02.31.30.37.60

- Communauté de Communes 02.31.73.11.98
- Poste d'Evrecy 02.31.08.32.20 ou 36 31
- Gendarmerie d'Evrecy 02.31.08.35.53 - cob.evrecy@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Presbytère d'Evrecy (Père Florent ACOTCHOU) 02.31.73.66.15

- Maison de services au public point info 14 02.31.71.96.93 - pi14evrecy@vallees-orne-odon.fr
(Divers services en visioconférence, avec possibilité de mise en relation directe avec CAF, Sécu ...)
- Circonscription d'action sociale d'Evrecy 02.31.08.32.70

- Relais Assistantes Maternelles 02.31.77.65.56 - ram.evrecy@wanadoo.fr
- Crèche « Les Lutins d'Orne-Odon » à Evrecy 02.31.06.60.20 - creche.lutins@mfn-ssam.fr
- Crèche « Les Frimousses d'Orne-Odon » à Maltot 02.31.57.52.52 - creche.frimousses@mfn-ssam.fr

- S.A.U.R (eau) 02.14.37.40.00
- Urgence Electricité 118 777
- Urgence Gaz 08.00.47.33.33

- Médecin de garde 116-117 (numéro national)
- Urgences médicales (SAMU) 15 ou 112 (portable)
- Pompiers 18 ou 112 (portable)
- Police / Gendarmerie 17 ou 112 (portable)
- Pharmacie de garde 32-37
- Centres anti-poisons (Angers) 02.41.48.21.21
- CHU Côte de Nacre 02.31.06.31.06

- Allo Enfance Maltraîtée 119
- Femmes victimes de violence 39 19
- Viols Femmes Infos 0 800 05 95 95
- Accueil sans Abri 115
- SOS enfants disparus - n°azur 0 810 812 014 (prix d'un appel local)
- SOS Amitié 02.31.44.89.89
- Tabac info service 39 89
- Drogues Infos Service 0 800 23 13 13 - (01.70.23.13.13 depuis un portable)
- Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20
- Ecoute Alcool 0 980 980 930
- SIDA info service 0 800 840 800
- Hépatites info service 0 800 845 800
- Accompagner la fin de vie 0 811 020 300
- Urgence Escroquerie 0 805 805 8017

Notes

Notes

_AVENAY 2023_2024



Connectez-vous sur : <http://avenay.jimdo.com/>